

Bulletin d'inscription

NOM _____

Prénom _____

Date de Naissance ____/____/____

Adresse de résidence Principale _____

Adresse de résidence Actuelle _____

Activités choisies : Baby club Leçons de Natation
 Kid ados club Aquagym
 Remise en forme

Problème(s) de santé : _____

Traitement(s) utilisé(s) : _____

Personne à appeler en cas d'urgence : _____

Numéro : ____/____/____/____

Toutes les informations fournies dans ce document restent entièrement confidentielles et ont pour but de renseigner le personnel de surveillance afin qu'il puisse agir vite et bien en cas d'accident.

Bulletin d'inscription

NOM _____

Prénom _____

Date de Naissance ____/____/____

Adresse de résidence Principale _____

Adresse de résidence Actuelle _____

Activités choisies : Baby club Leçons de Natation
 Kid ados club Aquagym
 Remise en forme

Problème(s) de santé : _____

Traitement(s) utilisé(s) : _____

Personne à appeler en cas d'urgence : _____

Numéro : ____/____/____/____

Toutes les informations fournies dans ce document restent entièrement confidentielles et ont pour but de renseigner le personnel de surveillance afin qu'il puisse agir vite et bien en cas d'accident.

Règlement Intérieur

Art. 1 - Les adhérents sont priés de respecter les horaires d'ouverture du club.

Art. 2 - Les adhérents sont priés de se présenter à l'heure d'ouverture :

- 9h le matin
- 14h l'après-midi

Art. 3 – Les parents sont priés de venir chercher les enfants 10 minutes avant la fin des activités, et doivent se signaler auprès de l'un des membres de l'encadrement.

Art. 3 bis – Les personnes venant chercher l'enfant doivent être connu des membres de l'encadrement.

Art.4 – Les adhérents doivent rester dans l'enceinte du club durant toute la durée des activités, sous la surveillance des animateurs.

Art.5 – Les adhérents s'engagent à respecter le matériel, ainsi que les membres du club.

Art.6 – Toute personne prise en train de dégrader le matériel du club, ou en train de gêner le déroulement des activités, se verra interdire l'accès au club définitivement.

Art.7 – Toute personne n'étant pas invitée à entrée dans le club pendant les activités sera prié de rester à l'extérieur.

Art.8 – Le club est un espace de loisirs et de divertissement, ou doit régner convivialité et respect.

Art.9 – Le paiement se fait lors de l'inscription de l'enfant.

TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS L'UN DES ARTICLES CI-DESSUS SE VERRA EXCLU DU CLUB RE-SPIRE DEFINITIVEMENT.

BONNE VACANCES A TOUS

Date et Signature

Règlement Intérieur

Art. 1 - Les adhérents sont priés de respecter les horaires d'ouverture du club.

Art. 2 - Les adhérents sont priés de se présenter à l'heure d'ouverture :

- 9h le matin
- 14h l'après-midi

Art. 3 – Les parents sont priés de venir chercher les enfants 10 minutes avant la fin des activités, et doivent se signaler auprès de l'un des membres de l'encadrement.

Art. 3 bis – Les personnes venant chercher l'enfant doivent être connu des membres de l'encadrement.

Art.4 – Les adhérents doivent rester dans l'enceinte du club durant toute la durée des activités, sous la surveillance des animateurs.

Art.5 – Les adhérents s'engagent à respecter le matériel, ainsi que les membres du club.

Art.6 – Toute personne prise en train de dégrader le matériel du club, ou en train de gêner le déroulement des activités, se verra interdire l'accès au club définitivement.

Art.7 – Toute personne n'étant pas invitée à entrée dans le club pendant les activités sera prié de rester à l'extérieur.

Art.8 – Le club est un espace de loisirs et de divertissement, ou doit régner convivialité et respect.

Art.9 – Le paiement se fait lors de l'inscription de l'enfant.

TOUTE PERSONNE NE RESPECTANT PAS L'UN DES ARTICLES CI-DESSUS SE VERRA EXCLU DU CLUB RE-SPIRE DEFINITIVEMENT.

BONNE VACANCES A TOUS

Date et Signature